



République Française
Département du Nord

Date de convocation
Le 22 octobre 2021

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	16
Pour	Contre	Abstention
16	0	0

Objet de la délibération

ADOPTION DU
PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 4 AOUT 2021

CM 2021//10-D01

Extrait du registre
Des délibérations du conseil municipal
Commune de Cappinghem

Séance du 28 octobre 2021

L'an deux mil vingt et un le 28 octobre, à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur MATHON, Maire de la commune.

Présents : Ch. MATHON, T. WIDHEN, V. PARABOSCHI, V. DUCOURAU, G. TRAPASSO, S. DUMORTIER, G. CHATEAU, G. OUDAERT, A. KIMOUR, J. AGNIERAY, K. UDRY

Absents excusés avec pouvoir :

- ❖ MC. FICHELLE pouvoir à V. PARABOSCHI
- ❖ A. TRICOIT pouvoir à V. DUCOURAU
- ❖ F. TREDEZ pouvoir à T. WIDHEN
- ❖ N. ROUBAUD pouvoir à K. UDRY
- ❖ M. WALICKI pouvoir à S. DUMORTIER

Absents excusés sans pouvoir : E. BARBAY, P. MOUCHON JM. CLERFAYT

Secrétaire de séance : V. DUCOURAU

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le procès-verbal en date du 30 septembre 2021.

Monsieur le Maire demande si des modifications sont à apporter. Aucune modification n'est demandée.

Le Conseil Municipal, après délibération, **APPROUVE** à l'unanimité,

- le procès-verbal du 30 septembre 2021

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Christian MATHON,
Maire de CAPINGHEM



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 10/11/2021